

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES
(Direction du marché du carbone)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Titre du projet	Captage et destruction du biogaz - zone B du LET de RDL
Code du projet	LE003
Période de projet	2016-01-01 au 2016-12-31
Protocole applicable	Protocole 2 - Lieux d'enfouissement - Destruction du CH4

SUJET

Délivrance de crédits compensatoires à la suite de l'analyse du rapport du projet et du rapport de vérification soumis par le promoteur

DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LE PROMOTEUR

Rapport de projet
Rapport de vérification externe

DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES

Nombre de crédits compensatoires demandés par le promoteur : 9 535

Nombre de crédits compensatoires octroyés : 9 535 de millésime 2016

Nombre de crédits compensatoires versés au promoteur : 9 248

Nombre de crédits compensatoires versés dans le compte d'intégrité environnementale : 287

Date de la délivrance : 2017-09-27

Explications :

Tel que prévu à l'article 70.20 du règlement, 3 % des crédits compensatoires octroyés ont été versés dans le compte d'intégrité environnementale du ministère.